



DIRECTION DE L'ORDRE PUBLIC
ET DE LA CIRCULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Préfecture de Police communique :

Le mardi 19 mars 2019, à partir de 12 heures 00, divers syndicats appellent leurs sympathisants à manifester sur la voie publique.

Les participants se rassemblent place Edmond Rostand, puis défilent à partir 13 heures 00, sur l'itinéraire suivant :

Boulevard Saint Michel
Avenue de l'Observatoire
Boulevard du Montparnasse
Place Léon Paul Fargue
Boulevard des Invalides
Avenue de Villars
Place Vauban
Avenue de Tourville
Place de l'Ecole Militaire
Avenue de la Motte Picquet

La dispersion est envisagée place Joffre Mur de la Paix, vers 17 heures 30.

Périmètres de déviation pour les automobilistes

A partir de 11 heures 00 ou plus tôt si les circonstances l'exigent, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre délimité comme suit :

Rue des Ecoles - rue Saint Jacques – rue de l'Abbée de l'Epée – place Louis Marin - rue Auguste Comte – rue d'Assas – rue Guynemer – rue de Vaugirard – boulevard Saint Michel.

A partir de 12 heures 00, ce périmètre est étendu aux voies suivantes qui demeurent libres à circulation :

Rue de Vaugirard – rue de l'Abbé Grégoire – rue de Sèvres – rue Vaneau – rue de Varenne – boulevard des Invalides – rue de Grenelle – rue de Belgrade – avenue Charles Risler – avenue du Général Détrie - avenue de Suffren - boulevard Garibaldi - place Henri Queuille - boulevard Pasteur - place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - rue du Château - place de Catalogne – rue du Commandant René Mouchotte - Avenue du Maine - rue du Départ - boulevard Edgar Quinet - boulevard Raspail - place Denfert Rochereau - boulevard Arago - rue du Faubourg Saint Jacques - Rue Saint Jacques

Par voie de conséquence, la Préfecture de Police conseille aux automobilistes de contourner très largement les zones concernées.